

Interview Projection, mercredi soir au Colisée à Montbéliard, du documentaire « Voyage à travers le cinéma français ». En présence du réalisateur

Bertrand Tavernier, l'autre Monsieur Cinéma

Des problèmes de santé (tuberculose, trou dans la rétine) ont empoisonné votre enfance. En vous investissant corps et âme dans le cinéma, qui est l'art de la lumière, des prises de vue, du mouvement, des images animées, était-ce une façon d'entrer en résistance contre cette santé chancelante ?

Il y a sans doute eu chez moi une volonté farouche, et inconsciente, de dépasser tous ces problèmes. Enfant, je n'arrivais pas à bien respirer, ni à courir. J'étais absolument nul en éducation physique. Or des années plus tard, j'ai fait des films très physiques comme La vie et rien d'autre, Capitaine Conan, Coup de torchon... En fait, j'ai passé ma vie à surmonter des handicaps. Jeune, j'étais d'une timidité maladive. Quand Jean-Pierre Melville m'a recommandé auprès de son producteur pour que je devienne son attaché de presse, j'ai dû me faire violence. Encore aujourd'hui, il m'arrive de perdre mes moyens quand on m'interroge.

Vous débutez votre documentaire avec deux films de Jacques Becker qui ont joué un rôle majeur dans votre passion pour le cinéma : Dernier atout (1942) et Casque d'or (1952). Mais il y en a eu d'autres, beaucoup d'autres...

J'ai fait ce film précisément pour éviter que l'on dise qu'un film a compté pour moi plus qu'un autre. C'est un tout, un ensemble. Il y a l'œuvre de Jacques Becker, mais aussi des films moins connus comme Macao, l'enfer du Jeu (1942), de Jean Dellanno. Cet homme est dangereux (1953), de Jean Sacha, ou Le désordre et le jeu



■ Bertrand Tavernier : « Jeune, j'étais d'une timidité maladive. Encore aujourd'hui, il m'arrive de perdre mes moyens quand on m'interroge ».

Photo Francis REINOSO

(1958), de Gilles Grangier, qui est étiqueté film policier de série B, mais extrêmement original et généralement dialogué par Michel Audiard.

On sent, tout au long de votre documentaire, un besoin viscéral de tirer de l'ombre des films méconnus, sous-estimés, injustement oubliés, de rétablir une certaine vérité.

La rumeur, des préjugés, des idées générales ont parfois jeté un voile sombre sur certaines œuvres cinématographiques. Le cinéma français a longtemps été dominé par des gens qui excommuniaient des films au nom, par exemple, de présupposés idéologiques. Je dis simplement qu'il faut revenir à ce qu'il y a de plus important, à savoir l'œuvre elle-même. J'ai été élevé dans le culte des grands historiens français, dont Fernand Braudel, Marc Bloch, Jacques Le Goff, qui s'attachaient aux faits et non aux rumeurs. Les films que je présente dans mon documentaire sont frappants par leur beauté visuelle. Aujourd'hui, ils continuent de nous parler parce qu'ils traitent de

sujets toujours vivants. **Votre admiration pour de nombreux réalisateurs ne vous empêche pas, dans le même temps, d'être très critique à leur égard. Vous montrez par exemple une lettre que Jean Renoir a envoyée pendant la Seconde Guerre mondiale à Jean-Louis Tixier Vignancour, secrétaire général adjoint à l'information du gouvernement de Vichy, afin de réclamer « l'élimination de la racaille dans le cinéma français ».**

Il ne prononce pas le mot « juif », mais c'est ce qu'il faut entendre par « racaille », un mot qui, à l'époque, faisait partie du vocabulaire de l'extrême droite. Il existe en réalité deux ou trois lettres du même genre. Elles sont connues depuis les années 80 et

la publication de la correspondance de Jean Renoir. Pour moi, cela n'a pas été une découverte et n'a pas atténué mon admiration pour son œuvre cinématographique. Je crois qu'il faut dissocier l'homme pendant une époque de l'œuvre.

Jean Gabin a eu des mots très durs pour qualifier son comportement...

Sur Jean Renoir, il a en effet déclaré : « Comme metteur (en scène), c'est un génie ; comme homme, c'est une pute ». Par la suite, Renoir a changé de comportement. Il est parti aux États-Unis où il a soutenu l'effort de guerre en tournant un film patriotique, pas très bon d'ailleurs, intitulé Vivre libre (1943).

Jean Gabin est le fil rouge de

Un documentaire truffé d'anecdotes

La colère homérique de Jean-Paul Belmondo. C'est un document sonore étonnant, exhumé par le réalisateur Yves Boisset. On est sur le tournage de L'ainé des Ferchaux (1963). Jean-Paul Belmondo est dans une fureur noire. Il reproche à Jean-Pierre Melville de faire poireauter les gens (acteurs techniciens...) pendant des heures, de se comporter comme une diva. « Je ne suis pas un guignol ! », hurle-t-il. L'histoire s'est mal terminée. « Belmondo lui a cassé la gueule ! », rapporte Bertrand Tavernier. « Généralement, au bout de deux ou trois films, Melville se fâchait avec les personnes avec lesquelles il avait travaillé. Un jour, j'ai osé émettre des réserves sur L'ainé des Ferchaux. On ne s'est plus parlé pendant dix ans... »

« Et mes fesses, tu les aimes mes fesses ? » C'est l'une des scènes cultes du cinéma français. Dans Le Mépris (1963) de Jean-Luc Godard, Brigitte Bardot est allongée, nue, sur un lit et pose cette question à Michel Piccoli. « Cette scène a été imposée par le producteur italien Carlo Ponti, mais elle ne figure pas dans la version italienne ! », s'étonne encore Bertrand Tavernier. Pourquoi ? Mystère. Carlo Ponti, qui était alors en plein divorce, voulait épouser Sofia Loren. « Peut-être a-t-il voulu s'attirer la bienveillance du Vatican pour qu'il facilitât son divorce », avance Bertrand Tavernier comme hypothèse. Cette version transalpine du Mépris présente une autre particularité : « La sublime musique de Georges Delerue, puissante, d'un lyrisme inouï, a été remplacée par une musique infâme de transistor de plage ! Là non plus, on ne sait pas pourquoi ».

Le casier judiciaire de José Giovanni. Avant de devenir écrivain, scénariste, dialoguiste et réalisateur, José Giovanni, qui a écrit Le Trou adapté au cinéma en 1960 par Jean Becker, a fréquenté la pègre et a été condamné à mort (puis gracié). « Jean-Pierre Melville s'est aussi fâché avec lui », raconte Bertrand Tavernier. « Pour se venger, il a donné une copie, glissée dans une enveloppe, de son casier judiciaire à Lino Ventura. Lino a refusé de l'ouvrir et l'a déchirée devant José ! »

A. B.

Une suite du documentaire (8 heures), cette fois pour la télévision (France 5 et Ciné +), est en cours de tournage. Un coffret de 2 CD (14,99 euros), avec les musiques des films présentés dans le documentaire, est par ailleurs en vente. Il s'intitule tout simplement Voyage à travers le cinéma français.

votre documentaire, la figure tutélaire. Qu'est-ce qui vous fascine tant chez lui ?

C'est un acteur génial, aussi excellent en banquier dans Les grandes familles qu'en paysan taciturne dans L'affaire Dominici. Son jeu donne l'impression d'une absence de travail alors que c'est tout le contraire ! Il est l'incarnation de la France. Il était en prise avec les mouvements sociaux. Un jour, il m'a dit que, dans les années 30, il était « plutôt du côté du Front popu ». Pour lui ça voulait dire quelque chose ! Il avait un rapport prodigieux, charnel avec son pays. Quand la France est occupée par les

Allemands, il s'engage aux côtés de Forces françaises libres et fait les campagnes d'Italie et de France. Il y a un épisode qui résume parfaitement quel homme il était. En 1933, il a tourné un film en Allemagne intitulé Le Tunnel. Le réalisateur, Kurt Bernhardt, était juif. Pendant le tournage, il avait été arrêté plusieurs fois par la Gestapo. Gabin avait appelé personnellement l'ambassadeur de France pour faire stopper ces arrestations. Dans ses mémoires, Kurt Bernhardt a écrit que Gabin lui a sauvé la vie.

Propos recueillis par Alexandre BOLLENGIER

« Jean Gabin était un acteur génial, aussi excellent en banquier dans Les grandes familles qu'en paysan taciturne dans L'affaire Dominici [...]. Il est l'incarnation de la France [...]. Il avait avec elle un rapport prodigieux, charnel. »



AVIS DE DÉCÈS

Transmettez vos avis mortuaires sur leradd@estrepubicain.fr ou au 03.83.59.08.49

DOUBS

FRASNE - BULLE - AMBÉRIEU-EN-BUGEY (01) PONTARLIER - DIVONNE (01) LA VALL D'UIX (ESPAGNE)

M. Auguste GIROD, son époux ; Nicole et Jacques PHILIPPS ; Jean-Luc GIROD et Françoise MAIRE ; Alain GIROD et Danièle FONTANA ; Dominique et Myriam GIROD, ses enfants ; Emmanuel et Isabelle, Benoît et Carine, Fanny, Martin et Sabrina, Dorian et Andréa, Candie, ses petits-enfants ; Anaïs, Nathan, Owen, Ewan, ses arrière-petits-enfants ; Mme Marie-Ange GIROD, sa belle-sœur ; M. Pierre BAUDOZ, son beau-frère ; Les neveux et nièces VIEILLE, GIROD, BAUDOZ, FAIVRE ; Les familles parentes, alliées et amies ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Paulette GIROD née VIEILLE

survenu le 2 novembre 2016, à l'âge de 91 ans. Paulette repose à la chambre mortuaire de l'EHPAD du Larmonth, à Doubs, où la famille sera présente de 15 h à 18 h. La cérémonie religieuse aura lieu samedi 5 novembre, à 14 h 30, en l'église de Frasne. Un recueil de dons sera déposé à l'entrée de l'église au profit d'Emmaüs.

La famille remercie les médecins, les infirmiers et les aides de vie qui l'ont accompagnée durant sa fin de vie. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. PF Vieille, Funérarium, 25560 Frasne, tél. 03.81.49.83.10.

NANTILLY - VIAS

Lionel et Fabienne FEUTRIE, Colette FLEUTRIE, leurs enfants, petits-enfants ; Les familles BOHY, BAUER, parentes et alliées ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Claudine FEUTRIE née LEBON

survenu le 2 novembre 2016, dans sa 92e année. Une cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité au crématorium d'Avanne, samedi 5 novembre, à 15 h 30, avant son repos dans la tombe familiale, à Cartignies (59).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VAIRE - NOVILLARS

Ses enfants ; Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Les familles parentes et alliées ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Stéphanie BAUVAIR née OWCZARZAK

survenu le 2 novembre 2016, à l'âge de 90 ans. Stéphanie repose au funérarium de Roche-lez-Beaupré, où les visites peuvent lui être rendues. La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 5 novembre, à 10 h, en l'église de Vaire.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

NOVILLARS

Nicole et Jean-Michel VILLAIN, sa fille et son gendre ; Charlotte, Davy, Touria, ses petits-enfants ; Jade, Nathan, Noah, Lucas, ses arrière-petits-enfants ; Les familles ANTHEAUME, DACLON, PERROT, VILLAIN, BUGADA, FALLOUEY, parentes et amies ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Jeannine ANTHEAUME née DACLON



survenu mercredi 2 novembre 2016, dans sa 89e année. Jeannine repose au funérarium de Roche-lez-Beaupré, où les visites peuvent être rendues de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 5 novembre, à 14 h 30, en l'église de Novillars.

La famille rappelle à votre souvenir son époux,

Robert

décédé en 2011.

Elle remercie le personnel du CHRU Jean-Minjoz. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LES FONTENELLES - CHUSCLAN (30) - IRLANDE

La Supérieure de la Retraite Chrétienne ; Les sœurs de la Congrégation ; Ses neveux en Irlande vous font part du retour à Dieu de

Sœur Catherine BAKER

à l'âge de 96 ans, dont 77 années de vie religieuse. La célébration eucharistique d'adieu aura lieu samedi 5 novembre 2016, à 14 h 30, à la chapelle des sœurs, aux Fontenelles.

LONS-LE-SAUNIER

Mme Léone JORGE, son épouse, vous fait part du décès de

Monsieur Jean-Claude JORGE

survenu lundi 31 octobre 2016, à l'âge de 76 ans. Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

CHAUX-LÈS-PASSAVANT SAULES - VAUDRIVILLERS

Jean-Pierre et Martine JACQUIN ; Gérard et Marie JACQUIN ; Marie-Ange et Jeannot CASSARD ; Marc JACQUIN ; Françoise JACQUIN, ses enfants et leurs conjoints ; Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Les familles parentes et alliées ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Monique JACQUIN née CURIE

survenu le 3 novembre 2016, à l'âge de 88 ans. Monique repose au funérarium de Valdahon, 5, Grande-Rue, où les visites peuvent lui être rendues sans interruption, de 9 h à 20 h. La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 5 novembre, à 14 h 30, en l'église de Chaux-lès-Passavant.

La famille rappelle à votre souvenir son époux,

René

décédé le 13 mars 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur registre et sur www.pf-valdahon-saone.fr

PF de Valdahon et Saône, SARL Jacquot et Kaulek, tél. 03.81.56.41.01 et 03.81.47.71.99.

LANTENNE-VERTIÈRE PONTARLIER - VAUX-ET-CHANTEGRUE

Christine BOREL, son épouse ; Carole, Christelle, Nathalie, Angélique, Sylvia, Marine, Brice, ses enfants et leurs conjoints ; Ses petits-enfants ; Les familles BOREL, PIROTON, BIGUEUR, POURCELOT, DE PAOLA, CORNILLE, CARDOT, VERNIER, COLIN, parentes et alliées ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre BOREL

survenu le 2 novembre 2016, dans sa 62e année. Pierre repose au funérarium, 13, rue de Vesoul, à Besançon, où les visites peuvent lui être rendues. Les obsèques protestantes auront lieu lundi 7 novembre, à 10 h, au temple du Saint-Esprit, rue Goudimel, à Besançon, suivies de l'inhumation au cimetière de Lantenne-Vertière, vers 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CHÂTILLON-LE-DUC - AVANNE - BESANÇON

Mme Thérèse PETREMANT, son épouse ; Claude et Michèle PETREMANT ; Annie et Emmanuel BOILLOT ; Philippe PETREMANT et Claudine, ses enfants ; Chloé, Lena, Quentin, Carl, Baptiste et Thomas, ses petits-enfants ; Son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ; Les familles parentes et alliées ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Gabriel Narcisse PETREMANT

survenu le 3 novembre 2016, dans sa 86e année. M. PETREMANT repose au funérarium, 8, rue d'Épinal, à École-Valentin, où les visites peuvent lui être rendues de 9 h à 20 h. La cérémonie religieuse aura lieu samedi 5 novembre, à 14 h 30, en l'église de Châtillon-le-Duc. Fleurs naturelles.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Clouzot, École-Valentin, tél. 03.81.84.50.70.

Nous informons nos lecteurs et annonceurs que les **REMERCIEMENTS** peuvent être retardés de **24 à 48 heures** en fonction de nos impératifs techniques

La suite de nos avis de décès en page suivante